

# SYRTA

## DES COLLOQUES EN RÉGIONS POUR UN DÉSAMIANTAGE EN TOUTE SÉCURITÉ

**Organisation professionnelle incontestée, le Syrta (Syndicat du Retrait et du Traitement de l'Amiante et des autres polluants) a su créer une synergie efficace entre les différents intervenants du traitement et du retrait de l'amiante.**

Créé en 2003, le Syrta analyse la réglementation en vigueur, conçoit et évalue les méthodes de travail et définit les règles techniques nécessaires aux professionnels de l'amiante. L'une de ses missions est de conseiller les maîtres d'ouvrage dans le cadre du désamiantage de leurs locaux et équipements, en les éclairant sur les règles et usages. Dans ce but, le Syrta organise régulièrement des rencontres d'informations pour les aider à prendre en compte les évolutions de la réglementation. En novembre dernier, le Syrta a inauguré une nouvelle formule de rencontre en régions, en partenariat avec la Direccte des Pays de la Loire, le

colloque sur « Les responsabilités des maîtres d'ouvrage en matière de travaux ou interventions sur des matériaux amiantés ». La manifestation était ouverte à tous les professionnels concernés.

### APRÈS ANGERS, UN COLLOQUE À LYON PUIS À MARSEILLE

Comme celui d'Angers, les prochains colloques du Syrta – à Lyon le 5 février 2015 et en avril 2015 à Marseille – aborderont ce même thème des responsabilités des maîtres d'ouvrage, au travers de présentations telles que : « Quelles interventions pour quels bâtiments ? », « L'état des lieux amiante dans la région », rappelant ainsi les obligations du donneur d'ordre par rapport aux différents volets de la réglementation. Avec les témoignages et la participation des entreprises locales de retrait et d'encapsulation de l'amiante, les impacts opérationnels de la réglementation seront déclinés : repérages, analyse des risques, processus, chantiers tests, DUER (Document unique d'évaluation des risques), certification des entre-

prises, filières de traitement des déchets. Enfin, des témoignages sur des chantiers réalisés dans la région précéderont la clôture du colloque par les traditionnelles questions-réponses. ■

#### CONTACT

#### SYRTA

31 rue du Rocher,  
75008 Paris  
Email : [contact@syrta.net](mailto:contact@syrta.net)

